

FORMATION « REFERENT QUALITE DE VIE AU TRAVAIL -Q.V.T.- DE MON ETABLISSEMENT »

Former un ou des référents QVT au sein de votre établissement est la clé du succès des démarches de Qualité de Vie au travail. Définir le rôle du Référent QVT, connaître la méthodologie et les outils pour mettre en œuvre la QVT et savoir évaluer...sont les missions principales des référents Qualité de Vie au Travail.

Notre formation va permettre à vos futurs référents QVT d'acquérir des connaissances solides, de développer de nouvelles compétences, qui pourront être mises en application directement dès le retour dans votre structure.

Objectifs généraux :

Connaître l'impact du secteur médico-social sur la QVT

Repérer les signes d'alerte et réaliser un diagnostic pour identifier les sujets spécifiques de l'établissement

Formaliser une démarche de QVT

Evaluer la démarche et les résultats

Public :

Directeur d'établissement, Responsables ou collaborateurs RH, encadrants dans le secteur sanitaire ou médico-social...

Prérequis : Aucun

Délais d'accès : variable entre 10 et 21 jours pour la mise en place d'une session

Tarif : Cf au devis présenté

Durée : 2 journées (14 heures)

Contrôle du suivi : Les stagiaires émargent une Feuille de présence par demi-journée de formation, pour justifier de leur participation.

Formateur :

Consultant J+ FORMATION spécialisé en psychologie, pédagogie thérapeutique, Qualité de Vie au Travail, Management ; bonne connaissance des secteurs sanitaires et médico-social.

Le formateur signe également ces feuilles de présence ; à la fin de la session, il élabore également un compte-rendu de formation.

Moyens pédagogiques :

Nous avons pour habitude d'interroger les stagiaires en amont (sous la forme d'un entretien ou bien par un échange de questionnaire), pour partir le plus souvent possible de leur vécu et évaluer leur niveau de connaissance ses différents sujets avant d'apporter des compléments théoriques.

- ✚ Apports théoriques : vidéo, power point, échanges et conseils de postures...
- ✚ Apports pratiques personnalisés TOUT AU LONG DE LA SESSION : Mises en situation, exercice de synthèse à partir de contextes réels, jeux de rôle, quiz de connaissances, travail en équipe, réflexion individuelle, analyse de situation vécue, études de cas...

Evaluations :

- Durant la session une évaluation des acquis est réalisée par le formateur (tests de positionnement, de connaissances, questionnement oral, modération des exercices, quiz...).
- En fin de session, une évaluation à chaud est réalisée par les stagiaires sous la forme d'un questionnaire à compléter) : elle concerne principalement le déroulement et le contenu de l'action de formation, ainsi que le degré de satisfaction à l'issue de cette action.
- Après retour des participants sur leur poste de travail et après mise en pratique des acquis, une évaluation à froid sera réalisée par le client commanditaire du projet.

Modalité de validation des compétences

- Délivrance d'un Certificat de réalisation de la formation et d'une « Fiche de validation de compétences ».

Accessibilités : La formation est accessible à tous. Pour les personnes en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques, nous proposons la mise en place d'un accompagnement afin que la formation se déroule dans les meilleures conditions : notre REFERENTE HANDICAP Joëlle Gruelles est chargée d'organiser leur écoute, accueil, et reste à leur disposition au 07 78 39 84 28 ou jplusformation@hotmail.com.